

Usurpation d'identité, abus de pouvoir?

Par emeriau, le 30/10/2010 à 19:34

Bonjour,

La compagnie de mon beau-frère m'étant désagréable et affligeante vis-à-vis de mes enfants, je l'ai refusé comme contact sur notre adresse familiale skype.

Celui-ci a créé une compte a notre nom aves le prénom de ma femme , le prénom de notre fils de 4ans comme mot de passe.

A-t-il le droit de faire cela ? Qu'elles sont les recours pour arrêter cet homme ?, dont l'acharnement m'effraie

Bien Cordialement

Par mimi493, le 30/10/2010 à 20:45

et comment savez-vous le mot de passe ?

Par emeriau, le 31/10/2010 à 05:03

il a envoyé un mail a ma femme avec le nom du compte avec le mot de passe, pour qu'elle puisse se connexé sur se compte.

Par mimi493, le 31/10/2010 à 15:25

Alors qu'elle supprime le compte ou qu'elle fasse un signalement à Skype en expliquant l'usurpation et demande la suppression du compte

Par emeriau, le 31/10/2010 à 20:13

merci, on va essayer, mais skype n 'a pas répondu déjà sur la chose. On va être plus précis sur la demande. merci encore